



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 12

DEUXIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

M. MARTINDALE, *président du Comité permanent des sociétés d'État*, présente le deuxième rapport du Comité :

Réunions :

Le Comité s'est réuni les vendredis 20 et 27 février 2004, à 10 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

Questions à l'étude :

- Le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 28 février 2001;
- le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 28 février 2002;
- le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 28 février 2003.

Composition du Comité :

Réunion du vendredi 20 février 2004 :

Le Comité a élu :

- M. MARTINDALE à la présidence;
- M^{me} OSWALD à la vice-présidence.

Substitutions effectuées, avec le consentement du Comité, pendant la réunion :

- M. LOEWEN remplace M^{me} MITCHELSON;
- M^{me} KORZENIOWSKI remplace M. DEWAR;
- M^{me} OSWALD remplace M^{me} la *ministre* ALLAN;
- M. SCHELLENBERG remplace M. ALTEMEYER;
- M. le *ministre* MACKINTOSH remplace M. le *ministre* SALE;
- M. JHA remplace M. REID.

Réunion du vendredi 27 février 2004 :

Substitutions effectuées, avec le consentement du Comité, pendant la réunion :

- M. TWEED remplace M. FAURSCHOU;
- M. MAGUIRE remplace M. CUMMINGS;
- M^{me} IRVIN-ROSS remplace M^{me} KORZENIOWSKI.

Dirigeants de la Société d'assurance publique du Manitoba étant intervenus :

Réunion du vendredi 20 février 2004 :

M. Jack ZACHARIAS, *président et directeur général*

Réunion du vendredi 27 février 2004 :

- M. Jack ZACHARIAS, *président et directeur général*;
- M^{me} Shari DECTER HIRST, *présidente du conseil*.

Rapports étudiés et adoptés :

Le Comité a examiné le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 28 février 2001 et l'a adopté sans modifications.

Rapports étudiés, mais non adoptés :

Le Comité a entrepris l'examen des rapports annuels de la Société d'assurance publique du Manitoba pour les exercices qui se sont terminés le 28 février 2002 et le 28 février 2003, mais ne les a pas adoptés.

Sur la motion de M. MARTINDALE, le rapport du Comité est déposé.

M. REID, *président du Comité permanent des sociétés d'État*, présente le premier rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le vendredi 13 février 2004, à 10 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

Questions à l'étude :

- Le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2000;
- le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2001;
- le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2002;
- le rapport annuel de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2000;

- le rapport annuel de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2001;
- le rapport annuel de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2002;
- le plan d'administration quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2001-2005;
- le plan d'administration quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2002-2006;
- le plan d'administration quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2003-2007.

Composition du Comité :

Le Comité a élu M. ALTEMEYER à la vice-présidence.

Substitutions effectuées, avec le consentement du Comité, pendant la réunion :

- M. MALOWAY remplace M. le *ministre* BJORNSON;
- M. MARTINDALE remplace M^{me} la *ministre* MELNICK;
- M^{me} la *ministre* ALLAN remplace M. le *ministre* SMITH;
- M. FAURSCHOU remplace M. LOEWEN;
- M. ALTEMEYER remplace M. JHA;
- M. EICHLER remplace M. TWEED.

Dirigeants de la Commission des accidents du travail étant intervenus :

- M. Wally FOX-DECENT, *président du conseil d'administration*;
- M. Harold DUECK, *vice-président, Finances et administration*;
- M. Doug SEXSMITH, *président et premier dirigeant*;
- M. Alan SCRAMSTAD, *avocat général et secrétaire général*.

Rapports étudiés et adoptés :

Le Comité a examiné les rapports indiqués ci-après et les a adoptés sans modifications :

- le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2000;
- le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2001;
- le rapport annuel de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2000;
- le rapport annuel de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2001.

Rapports étudiés, mais non adoptés :

Le Comité a examiné les rapports indiqués ci-après mais ne les pas adoptés :

- le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2002;

- le rapport annuel de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2002;
- le plan d'administration quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2001-2005;
- le plan d'administration quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2002-2006;
- le plan d'administration quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2003-2007.

Sur la motion de M. REID, le rapport du Comité est déposé.

M^{me} BRICK, *présidente du Comité permanent des affaires législatives*, présente le premier rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le mercredi 18 février 2004, à 18 h 30, dans la salle 255 du palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 7 — *Loi sur la confiscation pénale de biens /The Criminal Property Forfeiture Act*;
- Projet de loi 8 — *Loi modifiant la Loi sur l'aide à l'emploi et au revenu (prestataire unique d'aide pour les régions rurales et du nord du Manitoba)/The Employment and Income Assistance Amendment Act (One-Tier Assistance for Rural and Northern Manitoba)*;
- Projet de loi 13 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (programmes d'éducation appropriés)/The Public Schools Amendment Act (Appropriate Educational Programming)*.

Composition du Comité :

Le Comité a élu M^{me} BRICK à la présidence.

Substitutions effectuées, avec le consentement du Comité, pendant la réunion :

- M. DEWAR remplace M. MALOWAY;
- M. le *ministre* BJORNSON remplace M. le *ministre* RONDEAU;
- M^{me} la *ministre* MELNICK remplace M. le *ministre* SELINGER;
- M^{me} ROWAT remplace M^{me} TAILLIEU;
- M^{me} STEFANSON remplace M. REIMER;
- M^{me} BRICK remplace M. NEVAKSHONOFF.

Exposés oraux :

Le Comité a entendu deux exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 7 — *Loi sur la confiscation pénale de biens /The Criminal Property Forfeiture Act* :

Ken Mandzuik
John Stefaniuk

Association manitobaine des droits et libertés
Association du Barreau du Manitoba

Le Comité a entendu trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 8 — *Loi modifiant la Loi sur l'aide à l'emploi et au revenu (prestataire unique d'aide pour les régions rurales et du nord du Manitoba)/The Employment and Income Assistance Amendment Act (One-Tier Assistance for Rural and Northern Manitoba)* :

Stuart Brieze	Association des municipalités du Manitoba
Bill Comaskey, <i>maire</i>	Ville de Thompson
Wally R. Melnyk, <i>président</i>	Manitoba Municipal Administrators Association

Le Comité a entendu 13 exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 13 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (programmes d'éducation appropriés)/The Public Schools Amendment Act (Appropriate Educational Programming)* :

Karen Carey, <i>présidente du conseil</i>	Manitoba Association of Parent Councils
Diane Duma	Particulier
Gladys Hayward-Williams	Particulier
Brian Ardern, <i>président</i>	Manitoba Teachers' Society
Connie Allsopp	Council of School Leaders
Dale Kendel	Association pour l'intégration communautaire — Manitoba
Tanis Pshebniski	Division scolaire de St. James-Assiniboia
Linda Archer, <i>ancienne présidente</i>	Manitoba Association of School Trustees
Irene Meyrowitz	Association manitobaine des conseillers d'orientation
Ross Eadie	Particulier
Eddie Wilde	Manitoba Association of School Superintendents
Lori Johnson	Division scolaire de Winnipeg
Jim Hoddinott	Conseil manitobain pour les enfants exceptionnels

Exposés écrits :

Le Comité a reçu quatre exposés écrits des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 8 — *Loi modifiant la Loi sur l'aide à l'emploi et au revenu (prestataire unique d'aide pour les régions rurales et du nord du Manitoba)/The Employment and Income Assistance Amendment Act (One-Tier Assistance for Rural and Northern Manitoba)* :

Ian MacKenzie, <i>maire</i>	Ville de Portage-la-Prairie
Les Magnusson, <i>maire</i>	Ville de Steinbach
Alex Fedorchuk, <i>conseiller</i>	Ville de Morden
Jan Chaboyer, <i>présidente</i>	Brandon District Labour Council

Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :

(N^o 7) — *Loi sur la confiscation pénale de biens /The Criminal Property Forfeiture Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec les amendements suivants :

Il est proposé que l'article 1 soit amendé par substitution, à l'alinéa b) de la définition de « intérêt antérieur enregistré », de ce qui suit :

b) sûreté, privilège, charge ou autre intérêt relativement auquel un état de financement a été enregistré à l'égard d'un bien personnel au Bureau d'enregistrement relatif aux biens personnels conformément à la *Loi sur les sûretés relatives aux biens personnels* avant le dépôt de l'avis de requête prévu à l'article 6.

Il est proposé que l'article 25 de la version française du projet de loi soit amendé :

a) dans l'alinéa 40(2)c.2) de la **Déclaration des droits des victimes**, figurant au paragraphe 25(2) du projet de loi, par substitution, à « *Loi sur la confiscation pénale de biens* », de « *Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement* »;

b) dans le titre de l'article 43.2 de la **Déclaration des droits des victimes**, figurant au paragraphe 25(3) du projet de loi, par substitution, à « *Loi sur la confiscation pénale de biens* », de « *Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement* ».

Il est proposé que le titre de la version française du projet de loi soit remplacé par « LOI SUR LA CONFISCATION DE BIENS OBTENUS OU UTILISÉS CRIMINELLEMENT ».

(N° 8) — *Loi modifiant la Loi sur l'aide à l'emploi et au revenu (prestataire unique d'aide pour les régions rurales et du nord du Manitoba)/The Employment and Income Assistance Amendment Act (One-Tier Assistance for Rural and Northern Manitoba)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 13) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (programmes d'éducation appropriés)/The Public Schools Amendment Act (Appropriate Educational Programming)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M^{me} BRICK, le rapport du Comité est déposé.

M. REID, *président du Comité permanent des affaires législatives*, présente le deuxième rapport du Comité :

Réunions :

Le Comité s'est réuni le vendredi 27 février 2004, à 10 heures, dans la salle 254 du palais législatif.

Le vendredi 13 février 2004, à 10 heures, dans la salle 255 du palais législatif, le Comité permanent des sociétés d'État a entrepris l'étude de ces questions.

Questions à l'étude :

- Le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2002;
- le rapport annuel de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2002;
- le plan d'administration quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2001-2005;
- le plan d'administration quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2002-2006;
- le plan d'administration quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2003-2007.

Composition du Comité :

Le Comité a élu :

- M. REID à la présidence;
- M^{me} KORZENIOWSKI à la vice-présidence.

Substitutions effectuées, avec le consentement du Comité, pendant la réunion :

- M. DYCK remplace M. HAWRANIK;
- M^{me} DRIEDGER remplace M^{me} STEFANSON;
- M. REID remplace M. le *ministre* MACKINTOSH;
- M^{me} la *ministre* ALLAN remplace M. le *ministre* BJORNSON;
- M. AGLUGUB remplace M. MARTINDALE.

Dirigeants de la Commission des accidents du travail étant intervenus :

- M. Wally FOX-DECENT, *président du conseil d'administration*;
- M. Doug SEXSMITH, *président et premier dirigeant*.

Rapports étudiés et adoptés :

Le Comité a examiné le rapport annuel de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2002 et l'a adopté sans modifications.

Rapports étudiés, mais non adoptés :

Le Comité a examiné les rapports indiqués ci-après mais ne les pas adoptés :

- le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2002;
- le plan d'administration quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2001-2005;
- le plan d'administration quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2002-2006;
- le plan d'administration quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2003-2007.

Sur la motion de M. REID, le rapport du Comité est déposé.

M. le ministre SELINGER propose la première lecture du projet de loi 14 — *Loi sur l'obligation redevictionnelle concernant la taxe sur l'essence (modification de la Loi sur la gestion des finances publiques)/The Gas Tax Accountability Act (Financial Administration Act Amended)* — dont l'objet a été indiqué.

Pendant la période des questions orales, M. LAMOUREUX soulève une question de privilège et propose que le président étudie la question et en fasse rapport à l'Assemblée.

M. le *ministre* MACKINTOSH, MM. DERKACH et GERRARD ainsi que M. le *ministre* MACKINTOSH interviennent.

Le président informe l'Assemblée qu'il met l'affaire en délibéré.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^{mes} BRICK, ROWAT et KORZENIOWSKI ainsi que MM. HAWRANIK et AGLUGUB font des déclarations de député.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* SELINGER voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 5 — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba (conseillers des demandeurs)/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act (Claimant Advisers)*.

Le débat se poursuit.

MM. CUMMINGS, FAURSCHOU et MAGUIRE interviennent. L'Assemblée accorde à M. TWEED le droit de parole pour la reprise du débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 6 — *Loi sur les services de police interterritoriaux/The Cross-Border Policing Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH intervient. Sur la motion de M. HAWRANIK, le débat est ajourné.

Lundi 1^{er} mars 2004

M. le *ministre* MACKINTOSH propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 11 — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba (protection des biens de l'État)/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act (Protection of Crown Assets)*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH intervient. Sur la motion de M. HAWRANIK, le débat est ajourné.

M. le *ministre* MACKINTOSH dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 11.

(Document parlementaire n° 18)

M. le *ministre* LEMIEUX propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 12 — *Loi modifiant la Loi sur la voirie et le transport et le Code de la route (Fonds d'amélioration de la productivité de l'industrie du transport routier)/The Highways and Transportation Amendment and Highway Traffic Amendment Act (Trucking Productivity Improvement Fund)*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* LEMIEUX ainsi que MM. MAGUIRE, HAWRANIK et FAURSCHOU interviennent. M. CUMMINGS exerce son droit de parole jusqu'à 17 h 30 et le conserve pour la reprise du débat.

M. le *ministre* LEMIEUX dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 12.

(Document parlementaire n° 19)

La séance est levée à 17 h 30, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hickey